



# Bulletin Municipal

## Saint-Clair

### SOMMAIRE :

- **Le mot du Maire**
- **Compte Administratif**
- **Renseignements utiles**
- **Vœux 2024**
- **Differentes commémorations**
- **Dessine ton dessin de Pâques**
- **La vie du village**
- **Rénovation Salle des Fêtes**
- **Village fleuri**
- **Colis des Aînés**
- **Site Internet**
- **L'équipe des employée communaux**
- **Qu'es aquo?**
- **Les Associations**
- **Gestion des déchets**
- **Fibre Optique**
- **Les Artisans Saint-Clairois**

N° 24

Février 2025



### Mairie de Saint-Clair

Mardi et jeudi : 9h00—12h00

Vendredi : 14h00—17h00

Téléphone : 05 63 39 68 76

[mairie-saint.clair@info82.com](mailto:mairie-saint.clair@info82.com)

<https://www.saint-clair82.fr>

PanneauPocket

# Mot du Maire



Tout d'abord, permettez-moi chères Saint-Clairoises et chers Saint-Clairois, de vous souhaiter le meilleur pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers, une excellente année 2025. Qu'elle soit synonyme pour chacun d'entre vous, de bonheur, de joie, de réussites diverses, et bien entendu, de bonne santé.

Cette année dérogera à la règle de la soirée de présentation des vœux, les travaux de rénovation énergétique de notre salle des fêtes ne le permettant pas. Ceci étant, elle sera remplacée par l'inauguration, lors de la réouverture de celle-ci, à laquelle, la population Saint-Clairoise sera invitée au printemps, car nous tenons à partager avec vous tous, un moment de partage, d'échanges et de convivialité.

Je reste un maire heureux de voir localement: le bénévolat agir pour faire vivre notre village, nos acteurs économiques et agricoles travailler et façonner notre territoire, nos agents communaux, nos élus municipaux se mobiliser pour moderniser, pour maintenir et accueillir de nouveaux habitants. A ce sujet, une lueur d'espoir pour la commune, suite à la mise en place du PLUI-H (plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat) sur le territoire de la CC2R, divers propriétaires vont pouvoir mettre en vente, une bonne dizaine de terrains à bâtir.

De très nombreuses manifestations ont émaillé l'année 2024 : Brevet de chasse, soirée carnaval, dessins de Pâques, cérémonie du 8 mai, fête des voisins, fête du village, journée Européenne du patrimoine, Halloween, cérémonie du 11 novembre et soirée contée avec RICHARD POKORA. Toutes ont remporté un succès qui a bien récompensé les organisateurs bénévoles. Que chacune et chacun soit remercié pour son engagement.

Cerise sur le gâteau, le tissu associatif s'enrichit d'une nouvelle association sur la commune : Loisirs créatifs Saint-Clairois.

Au niveau des réalisations 2024, l'opération de rénovation énergétique de la salle des fêtes JOSEPH LE CORRE, est entrée dans sa première phase.

Merci également aux propriétaires riverains des ruisseaux de ST-CLAIR et FON FISSAS, pour le curage effectué.

De plus :

Nous avons effectué divers achats de matériels pour nos agents dédiés aux espaces verts

Nous avons remplacé la VMC de la salle des fêtes

Nous avons mis en place un éclairage solaire en sortie de mairie

Nous avons remplacé le module du climatiseur réversible de la salle du conseil

Nous avons renouvelé la convention d'aide pour nos 2 agents, de l'intervention par l'IME l'ORANGERAI d'AUVILLAR sur nos espaces verts.

Nous avons remplacé le monnayeur de notre distributeur de pains

Nous avons mis en ligne notre site internet.

Nous avons, pour tous nos ainés de 65 ans et plus, offert un panier gourmand.

Si 2024 a été marquée entre autres, par l'éclat des jeux Olympiques et Paralympiques, l'inquiétude existe. Tout d'abord par un contexte international instable et imprévisible, mais aussi et surtout, par une situation Nationale confrontée à une dette publique préoccupante. Contexte incertain qui appelle à la plus grande prudence.

Nos partenaires financiers habituels que sont l'état, la Région, le Département, la Communauté des Communes des Deux Rives, vont-ils réduire, en ces temps économiques incertains, leur soutien à nos projets d'investissements, ou bien baisser leur dotation ?

Les défis et les chantiers qui nous attendent sont encore nombreux mais nous les aborderons tous avec enthousiasme et le sentiment d'être utile à la collectivité et aux Saint-Clairois, d'aujourd'hui et de demain. Tout le conseil municipal œuvre pour le bien commun et le bien vivre ensemble. Merci à mes adjoints et à l'ensemble des conseillers Municipaux.

J'adresse tous mes remerciements appuyés aux agents de la commune, Nicole, Laetitia, et Alexandre, pour leur dévouement et leur engagement au service de la collectivité et des habitants, le tout avec un esprit toujours positif. Bien sûr, n'oublions pas d'avoir une pensée pour notre LUDOVIC, bien trop tôt disparu.

Je remercie l'élan de solidarité et de générosité, des habitants du hameau de Colonges, suite à l'incendie qui a ravagé complètement la maison de Mr LANDIE.

Pour nos projets 2025 : nous lancerons la phase finale de rénovation énergétique de notre salle des fêtes.

Nous préparerons la future opération de réhabilitation du logement communal de l'ancienne gare.

Nous poursuivrons notre volonté, lancée en début de mandat 2020, d'économiser notre consommation électrique par un passage en tout LED, de la réhabilitation des bâtiments communaux qui nous fournissent des recettes, et d'intervenir sur l'éclairage de nos deux églises.

Continuons de faire de notre beau village, un lieu dynamique, accueillant, où il fait bon vivre.

Je renouvelle au nom du conseil municipal, mes vœux les plus chaleureux. Que 2025 soit une année d'espérance et de sérénité pour nous tous.

Bonne lecture de votre 24<sup>ème</sup> bulletin Municipal

Avec mon dévouement

Votre Maire

Gérard BONGIOVANNI

# Compte administratif 2023

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur. Il permet de contrôler la gestion de la commune, ainsi de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif sont bien celles réalisées. A ce titre, son examen constitue un acte majeur de la vie communale.

## Fonctionnement

	<b>Réalisations</b>
<b>Dépenses</b>	163 022.97 €
<b>Recettes</b>	226 439.45 €

## Investissement

	<b>Réalisations</b>
<b>Dépenses</b>	123 628.09 €
<b>Recettes</b>	13 424.45 €

# Budget 2024

Le budget d'une collectivité est une prévision des dépenses et recettes à réaliser pour atteindre les objectifs fixés

## Fonctionnement

	<b>Pour mémoire (2023)</b>	<b>2024</b>
<b>Dépenses</b>	345 626 €	440 079 €
<b>Recettes</b>	121 763 €	160 760 €

## Investissement

	<b>Pour mémoire (2023)</b>	<b>2024</b>
<b>Dépenses</b>	11 000 €	228 300 €
<b>Recettes</b>	34 756 €	236 260 €

## Les subventions versées aux associations

Nom de l'association	2024
ACCA (Associations Communales de Chasse Agrées)	650€
A.E.E.P.B. Ecole publique (Association Educative des Ecoles Publiques du Bassin de la Barguelonne)	180€
AFM Départemental délégation T. & G. (Association Française pour la Myopathie)	50€
A.F.S.E.P. Sclérosés (Association Française des Sclérosés en Plaques)	50€
Amicale des Anciens élèves de Saint-Clair	500€
Comité des Fêtes	1000€
A.D.A.P.E.I. (Association Départementale de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentaless)	60€
FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie)	70€
F.N.A.M & A.C. (Fédération Nationale André Maginot des Anciens Combattants)	80€
Donneur de sang	60€
APE Castelsagrat/Montjoi (Association Parent Elève)	50€
APATG (Association Piégeurs Agrésés Tarn & Garonne)	150€
Les Amis des Chats	75€
Oncopole Toulouse	200€

## Bon à savoir

### Dossier urbanisme

Le dépôt des dossiers peut se faire les mardis, jeudis et vendredis mais l'instruction ne se fera que les mardis.

#### Réglementation travaux :

Il est rappelé que toutes les constructions supérieures à 20 m<sup>2</sup> doivent faire l'objet d'un dépôt d'une demande préalable remise en mairie. (Y compris les constructions démontables en bois, métal, ainsi que les fermetures de terrasse par des châssis double vitrages qui augmentent la surface habitable...)

#### Informations aux nouveaux habitants

Il est important que toutes personnes nouvellement installées dans la commune, veuillent bien se faire connaître à la mairie afin que soit tenu à jour le fichier de la population en cas de danger et de se voir délivrer un bon afin de se procurer les comprimés d'iode.

Merci aux personnes quittant la commune de nous le faire savoir également.

#### Eclairage à led

Depuis le passage de tout l'éclairage public de la commune à l'éclairage led, la commune a réalisé une économie des 2/3 de sa consommation électrique.

## Location Salle des Fêtes

Pour plus de renseignement, contactez le secrétariat de mairie.

	Tarifs	Cautions
Commune	110€ sans vaisselle 140€ avec vaisselle	1000€ (Comprend 100€ ménage 300€ salle
Hors commune	300€ sans vaisselle 330€ avec vaisselle	
Associations de la commune	Gratuit	600€ lave-vaisselle

Il est possible qu'en cours d'année les tarifs subissent une mise à jour.

*Sous toutes réserves, nous pourrions reprogrammer la location de la salle des fêtes  
à partir du 16 mai.*

## Dératisation

La mairie continue à distribuer des sachets de souricide/raticide, en contrepartie d'une signature sur un registre conservé en mairie.

Merci de venir muni d'un contenant pour les récupérer !

## Numéros urgents

<b>15</b>	SAMU, urgences médicales.
<b>17</b>	Intervention de police.
<b>18</b>	Pompiers.
<b>112</b>	Urgences Sécuritaires de secours aux personnes ou médical
<b>115</b>	Urgence sociale (SAMU social).
<b>116</b>	Urgence sociale (enfants disparus).
<b>119</b>	Urgence sociale (enfance maltraitée).
<b>3919</b>	Femmes et hommes victimes de violence.

## Numéros utiles

<b>05 63 39 50 66</b>	SMEP
<b>05 63 29 09 97</b>	SMEEOM
<b>05 63 39 91 75</b>	Déchetterie de Prouxet à Valence d'Agen
<b>05 63 95 87 54</b>	Déchetterie de Mesplès à Lamagistère

# Vœux 2024



Le 19 janvier en fin d'après-midi, la salle des fêtes de notre commune a été le théâtre de la cérémonie annuelle des vœux, marquant le début de l'année 2024. Le maire, M. Gérard BONGIOVANNI, a ouvert la soirée par un discours, exprimant ses meilleurs vœux pour l'année à venir et soulignant les diverses actions menées par le Conseil Municipal. Il a également profité de l'occasion pour féliciter deux jeunes du village qui par leurs actes exceptionnels, ont porté secours à une victime, lors des inondations de juin 2023. Un buffet a suivi le discours, permettant à tous de se retrouver dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



## Commémoration du 8 mai

La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, qui marque la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, a été célébrée dans la tradition à Saint-Clair devant le monument aux morts. Le maire et son 1er adjoint ont déposé une gerbe au pied du monument. Le message du ministre des Armées Sébastien Lecornu a été lu avant de demander une minute de silence suivie de l'hymne national. Un devoir de mémoire nécessaire pour honorer toutes les victimes de ce conflit et le rappeler aux générations futures.

S'en est suivi un temps convivial à la salle des fêtes.



## Commémoration du 11 novembre

### Extraits du message de Mr Lecornu, Ministre des Armées

« C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11<sup>ème</sup> heure du 11<sup>ème</sup> jour du 11<sup>ème</sup> mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les morts pour la France. »

« C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants. »



## Dessine ton dessin de Pâques



À l'occasion des fêtes de Pâques, la commune a lancé un concours de dessins destiné aux enfants, afin de célébrer la période des fêtes de Pâques de manière créative et ludique. L'initiative a été accueillie avec enthousiasme par les jeunes participants et leurs familles, qui ont vu en cet événement une belle opportunité de s'amuser tout en mettant en valeur leur talent artistique.

Le concours était ouvert à tous les enfants du village, répartis en plusieurs catégories selon leur âge. Les thèmes proposés pour les dessins incluaient les cloches de Pâques, les lapins, les œufs décorés, et bien d'autres symboles traditionnels de cette fête.

Les dessins ont été exposés dans la salle du Conseil, permettant aux habitants de venir admirer les œuvres. Un jury composé de membres du conseil municipal a été désigné pour évaluer les dessins et choisir les gagnants. Tous les artistes étaient gagnants.

La remise des prix s'est tenue lors d'une cérémonie conviviale et joyeuse, au cours de laquelle les enfants ont reçu leurs récompenses sous forme de chocolats de Pâques. Les sourires radieux des jeunes talents et les applaudissements des parents ont témoigné de l'enthousiasme et de la réussite de cette initiative.



## Fête des Voisins ou Fête des Quartiers

Durant le mois de juin, notre village a célébré la Fête des Voisins ou Fête des Quartiers, un événement annuel qui encourage les habitants à se retrouver, à échanger et à renforcer les liens communautaires. Organisée dans différents quartiers du village, cette fête a été l'occasion pour chacun de passer un moment convivial avec ses voisins.



Dans le quartier des Aymes, un barbecue géant a été organisé. Les habitants ont pu déguster des grillades et des salades préparées par les uns et les autres. L'ambiance était joyeuse et festive, avec de la musique en fond sonore et des rires qui résonnaient tout autour.



Au Quartier Cigognac, un apéritif dinatoire a été préparé. Chaque famille est venue avec une ou deux spécialités maison à partager entre voisins. Que ce soit des amuses bouches, des salades, des desserts ou des boissons, toutes ces gourmandises ont été dégustées par les uns et les autres.



Dans le quartier du Centre du village, les habitants se sont rassemblés sur la place pour un grand pique-nique. Chacun a apporté un plat à partager, créant ainsi un buffet varié et délicieux. Ce moment est l'occasion de rencontrer nos voisins de se connaître et de tisser des liens.



La Fête des Voisins de la Gravelle, une tradition bien ancrée dans ce coin de la commune. Il a fallu bien se serrer les coudes pour se mettre sous le hangar des Hugon's TP, autour d'un barbecue saucisses/Merguez.

## Halloween



Le 31 octobre au soir, notre commune a célébré Halloween avec un défilé spectaculaire qui a enchanté petits et grands. Cet événement, organisé par la municipalité, a rassemblé les habitants

du village dans



une ambiance où frissons et divertissement étaient au rendez-vous

La déambulation a débuté à la tombée de la nuit à Cigognac pour se terminer au village, emportant les participants dans une aventure effrayante à travers les rues de ces quartiers. Sorcières, vampires, fantômes et autres créatures fantastiques ont pris vie, créant une atmosphère à la fois amusante et terrifiante. Les habitants avaient décoré leurs maisons avec des citrouilles sculptées, des toiles d'araignée et des lumières scintillantes, ajoutant une touche magique à l'événement. Ils ont répondu généreusement à cet appel en distribuant des confiseries.

La soirée s'est poursuivie autour d'un goûter et de friandises



## Les travaux de la salle des fêtes (Tranche 1)



La salle des fêtes Joseph LE CORRE de notre commune est en travaux de rénovation depuis le mois de septembre 2024. Un chantier important, qui devrait durer jusqu'au printemps 2025. Située en plein cœur du village, cette salle est un lieu emblématique qui a accueilli de nombreux événements de notre bourg au fil des années. Ce bâtiment fut construit durant l'année 1998 et inauguré en 1999. Le projet de rénovation, approuvé par le conseil municipal, vise à moderniser, entretenir et à mettre aux normes actuelles les installations tout en préservant le charme historique de la bâtie. Les travaux incluront la mise à jour des systèmes électriques, l'isolation du plafond, le changement des menuiseries vers du double-vitrage, l'amélioration de la scène pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la rénovation de la cuisine, le changement du parquet de la piste de danse, l'éclairage et la réfection de l'espace bar, la pose d'assises en bois le long des menuiseries sur l'intérieur de la salle, le changement des portes intérieures, la reprise des peintures sur les murs intérieurs, le nettoyage des façades et du toit, l'agencement du garage pour le rangement du matériel du Comité des Fêtes, un réduit fermé pour le matériel d'entretien de la salle.

Les avantages de cette rénovation sont nombreux. Tout d'abord, la modernisation des installations permettra de réduire les coûts énergétiques. Ces améliorations rendront la salle des fêtes plus attractive pour les mariages, les fêtes d'anniversaire, la célébration des animations du village et le maintien et voire le développement des activités sociales et culturelles locales.

Ces travaux sont suivis hebdomadairement par la Commission Travaux afin de suivre au mieux l'avancement.

Nous sommes impatients de voir le résultat final.

## Changement du module chauffage/clim de la salle du conseil



Face à une situation imprévue, la municipalité a pris des mesures pour remplacer le système de chauffage défec-tueux de la salle du conseil municipal. Le matériel, deve-nu hors de service après plusieurs années de fonctionne-ment.

Le nouveau système de chauffage, basé sur des technolo-gies modernes et efficaces, a été choisi pour ses per-formances énergétiques et sa fiabilité. Ce changement s'ins-crit dans une démarche plus large de modernisation et d'économie d'énergie, visant aussi à réduire l'empreinte carbone de la commune tout en améliorant le confort des bâtimens municipaux.



## Village Fleuri



TARN-ET-GARONNE  
tarnetgaronne.fr



Villes et Villages Fleuris  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



### Le Village Fleuri

Notre village est connu pour ses magnifiques plates-bandes attirant l'œil des visiteurs et des randonneurs. Cette année encore, nous avons été distingués par le label "Village Fleuri" grâce aux efforts constants des employés municipaux et de la municipalité pour embellir notre cadre de vie. Recevoir ce label est une fierté pour notre village. Il té-moigne de notre engagement commun à préserver et valoriser notre patrimoine floral. Nous remercions les employés passionnés par leur travail et qui consacrent leur temps et leur énergie à cette noble cause qu'est l'embellissement de Saint-Clair.

## Distribution du colis des anciens



Ce matin du 20 décembre, la Municipalité de Saint-Clair a organisé une matinée de distribution des colis à nos anciens. 2024 étant l'année des colis selon le choix du sondage exécuté il y a quelques années en arrière.

Cette initiative vise à soutenir et à témoigner notre gratitude envers les personnes âgées de 65 ans et plus de notre commune.

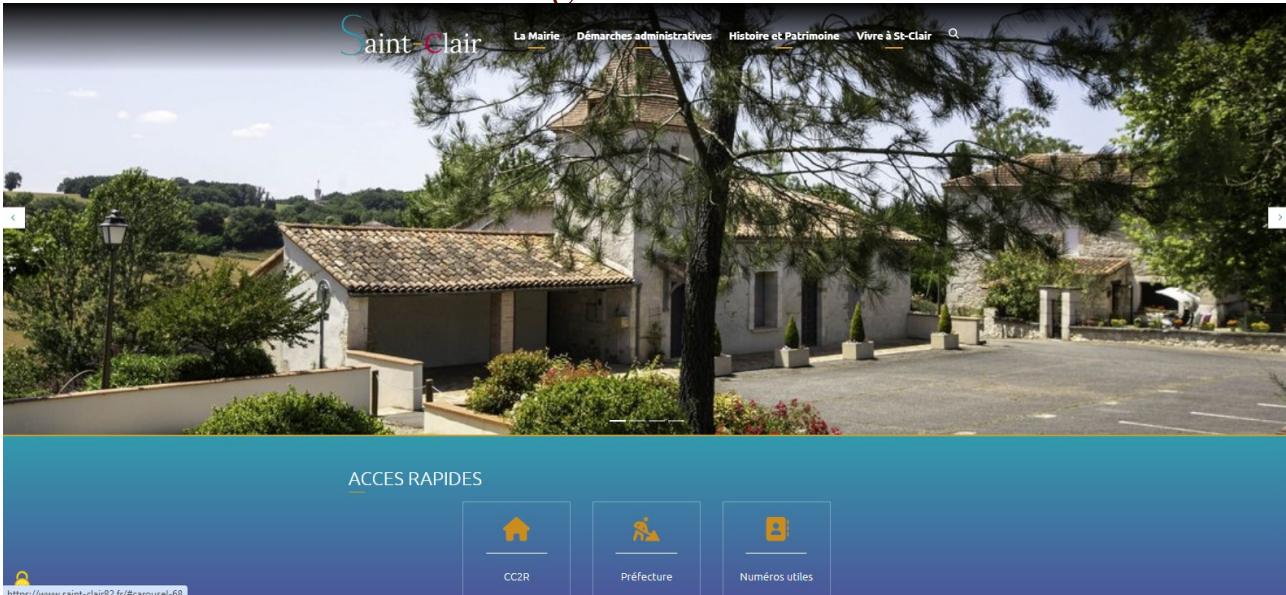
Les colis étaient remplis de produits alimentaire et de friandises de la région.

Outre la distribution des colis qui a eu lieu dans la salle du Conseil Municipal, cet événement avait aussi un objectif social important. Les conseillers ont pris le temps d'échanger avec les bénéficiaires, d'écouter et de partager des moments de complicité. Ces interactions sont essentielles pour renforcer les liens au sein de la communauté.

Rendez-vous en 2025 pour une nouvelle édition mais cette fois autour d'un repas.



## Nouveau Site Internet du Village



Nous sommes heureux d'annoncer le lancement du tout nouveau site internet de notre village, accessible dès aujourd'hui à l'adresse suivante : <https://www.saint-clair82.fr> Cette plateforme moderne et conviviale a été conçue pour répondre aux besoins de nos habitants et pour offrir un accès facile à l'ensemble des informations et services municipaux.

Le projet de création du site internet a été le fruit d'un travail collectif, mené par un groupe composé de Conseillers et de la Secrétaire de Mairie. Ensemble, ils ont uni leurs compétences et leur dévouement pour donner vie à ce projet ambitieux.

## Emplois Communaux

LUDOVIC ROBIN, agent communal aux espaces verts, a servi pendant quatre années, avec fidélité, gentillesse et dévouement, à l'entretien, à l'embellissement et à la mise en valeur de notre beau village. Nous garderons tous une image forte dans nos mémoires de sa belle personne.

Cependant la vie continue, le besoin étant toujours là et suite à son décès, nous sommes heureux d'accueillir ALEXANDRE MIQUEL, qui possède une expérience dans l'entretien des jardins. En complément de son temps de travail communal, il pourra exercer ses talents au travers de sa micro-entreprise.

Il rejoint sa collègue de travail NICOLE SARRET, qui depuis 2016, est agent d'entretien mais aussi, LAETITIA MERLY, notre secrétaire depuis 2012, qui va quant à elle, devenir très bientôt notre secrétaire générale de mairie.

La réorganisation de notre équipe, vise à maintenir la continuité et la qualité de nos services aux SAINT-CLAIRois.

Nous tenons également à leur exprimer toute notre gratitude pour leur engagement permanent.

Ensemble, nous continuerons de travailler pour le bien-être de notre commune et de ses habitants.



# QU'ES AQUO ?

SIGHONAC-SIGONHAC-SIGONIAC-SIGOUNIAC-CIGOUNHAC-SIGOGNAC

## CIGOGNAC

Toutes ces différences d'orthographe situant ce lieu à travers les âges pour qu'aujourd'hui soit adoptée celle encadrée.

Cigognac est un hameau de Saint-Clair situé sur les dernières pentes du coteau dominant la rive droite de la Barguelonne.

Dans l'antiquité, *Sigonhac* était un village composé de plusieurs habitations et d'une maison plus importante dite *Puy de Maurel* dont le toponyme vient de puy désignant une colline et de maurel dérivé de *maurus* expression gallo-romaine signifiant brun, couleur du lias mélangé à du calcaire.

La paroisse de *Sigonhac* possédait une église dédiée à Saint Pierre dont l'édifice était entouré d'un cimetière. Ce lieu de culte dépendait de la baronnie de Clermont-Dessus et fut cédé en 1287 par Philippe le Bel à Edouard Ier roi d'Angleterre.

En 1586 l'église Saint-Pierre de *Sigonhac* appartenant à la collation de l'évêque de Cahors devint annexe de Saint-Vincent-Lespinasse chef-lieu d'un prieuré-cure dépendant du diocèse d'Agen.

En 1809, l'église Saint-Pierre de *Sigonhac* est vendue et démolie en 1820 au profit des réparations à faire à l'église de Saint-Vincent-Lespinasse.

Cette chapelle remontait à une très haute antiquité car sa démolition a permis de mettre à nu les substructions d'un temple romain. On y découvrit une table ronde en marbre blanc qui selon les archéologues pouvait servir à faire des offrandes pour se placer sous la protection divine. Des fouilles ont permis de trouver des colonnes de marbre et une très grande quantité de cornes de bétier. Les chercheurs en ont déduit que ces vestiges étaient ceux d'un temple dédié à la déesse Cybèle que l'on honorait en sacrifiant un bétier.

Le dernier prêtre de Cigognac est le vicaire Dominique Lassalle dont le dernier acte dans le bulletin paroissial est le baptême d'Antoine BERT le 16 décembre 1789. La dernière sépulture dans le cimetière de Cigognac est celle de Françoise Astié le 1<sup>er</sup> novembre 1789.

Le 11 septembre 1792, le vicaire Dominique Lassalle 34 ans accompagné de Jean Gibert prêtre de la paroisse de Colonges 47 ans, Barthélémy Mallet curé de Saint-Vincent de Soussonpech, municipalité de Dominipech, District de Tonneins et Jean Laurens Hilaire de Savignac 39 ans vicaire de Valence deviennent prêtres réfractaires.

Ces ecclésiastiques s'exilent aux Baléares pour échapper aux sévices encourus en ne prêtant pas serment à la constitution civile du clergé de 1790 décrétée après la révolution de 1789.

En juillet 1973, au lieu-dit Cigognac, la construction de la maison d'habitation de Mme et Mr Claude Rachail a permis de découvrir une mosaïque polychrome à décor géométrique du quatrième siècle après J.C. Les propriétaires en ont fait don à la ville de Toulouse.

La mosaïque est l'un des plus beaux ensembles de ce style retrouvé dans la région, elle mesure 10 mètres carrés et se compose de cubes de pierre et de marbre de 8 couleurs différentes appelés tesselles.

La mise à jour de cet ensemble supposé être le couloir d'une villa romaine a été entreprise par la Circonscription des antiquités historiques de Midi-Pyrénées. La remise en état a été l'œuvre de l'atelier de restauration des musées de la ville de Toulouse

La mosaïque est exposée au musée Saint-Raymond de Toulouse depuis avril 1974



Mosaïque de Cigognac



Mosaïque  
De  
Cigognac  
Au  
Dauphin

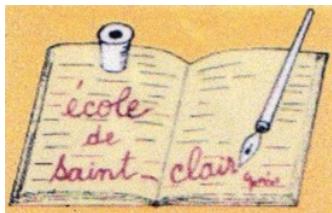
Note :

Mes recherches ont été faites dans le Pouillé des diocèses départementaux, un document ecclésiastique où sont consignés les biens du clergé qui m'a fait comprendre d'où venait le sens du mot dépouillé !!!

Adishatz Au revoir Al còp que ven A la prochaine fois

Simonne Desvals-Lagnès Amicale des élèves de Saint-Clair

# Amicale des Élèves de l'École Publique Mixte de Saint-Clair



## Activités 2024

Assemblée Générale 18 janvier 2024



Journées Européennes du Patrimoine 22/09/2024

Les églises Roubillous et Colonges, comme à l'accoutumée, ont été ouvertes. Certains visiteurs venaient voir spécialement la Fontaine « guérisseuse », d'autres se sont promenés à l'allée des senteurs Richard et ont profité de la présence de Richard pour se faire dédicacer un livre.



←-----Présentation appareils de mesure

Appareils présentés : Chondromètre - Ebullioscope – Pénétromètre - Baromètre enregistreur

## Balade à travers champs dans le paysage Saint-Clairois



les élèves avaient invité les conseillers municipaux, leurs épouses et les employés municipaux pour découvrir des lieux insolites de la campagne Saint-Clairoise.

Pelles, bêches seaux et cordages ont servi à explorer ces coins fréquentés pendant notre scolarité.

La journée s'est terminée par un pique-nique tiré du panier.



Soirée contée 29 novembre 2024 en l'église du village

*Fait salle comble.*

*Un moment récréatif trop court pour certains alors que Richard avait bien d'autres histoires mais la crainte du froid nous a fait abréger.*

*Une soirée sympathique clôturée par la dégustation du vin chaud, pain d'épices et merveilles confectionnés maison.*



Commémorations 8 mai et 11 novembre

Dépôt de roses



L'Assemblée Générale de l'Amicale a eu lieu jeudi 16 janvier 2025

### LA VIE DE LA SOCIETE DE CHASSE EN 2024

La société de chasse a organisé de nouveau son brevet de chasse sur lièvre non tiré en cette année 2024.

Il s'est déroulé le 03 et 04 février avec 8 meutes inscrites.

Les épreuves se sont déroulées par le beau temps, un peu de brouillard le matin qui n'a pas permis aux premières meutes de faire de bonnes performances. Lièvres impossibles à voir pour les juges.

Les après-midi ont été plus favorables pour les résultats, les 2 journées se sont bien passées comme habituellement.

En cette année 2025 les brevets se sont déroulés les 01 et 02 février.

Pour cette saison de chasse 2024 la société de chasse a procédé aux lâchés de gibiers

140 faisans et 140 perdrix.



CHIOT BLEU DE GASCOGNE



LE REPAS DU CHEVREUIL



LIEVRES DANS UN PRE

# Le Comité des Fêtes



## Soirée Carnaval

Le Comité des Fêtes avait organisé le samedi 23 mars la traditionnelle Soirée Carnaval. Les convives se sont réunis autour des tables pour partager la gourmande Paella préparée par les membres du Comité sous les ordres de Thierry et Alégria System pour l'animation musicale. Les déguisements sont à l'honneur il fallait se mettre au diapason. L'organisation a fait défiler les personnes costumées pour féliciter et élire le plus beau déguisement de la soirée. Cette soirée s'est terminée dans une ambiance familiale, passionnée et festive.



## Fête du Village



Comme chaque année, Saint-Clair a célébré son habituel week-end festif, un événement incontournable qui rassemble les habitants et amis. Dans une ambiance de convivialité et de partage organisée par le Comité des Fêtes.



Les festivités ont débuté le vendredi 5 juillet avec une grande soirée dansante plutôt réservée aux jeunes.



Au programme du samedi : concours de boule en doublette.



Tout au long de l'après-midi, les équipes se sont affrontées avec fair-play et détermination, sous les encouragements de leurs supporters. Les bénévoles du Comité des Fêtes ont assuré l'organisation sans faille.

Le soir venu, le repas et la soirée dansante se sont déroulées dans la salle polyvalente suite aux intempéries de fin d'après-midi. Rapidement les membres du Comité ont investi la salle en déménageant tables et bancs afin d'accueillir au mieux les invités, avec certes quelques difficultés pour le service. Les membres du Comité tenaient à remercier les personnes de s'être adaptées à ce rapatriement. La soirée s'est terminée aux rythmes de la musique. Les habitants ont pu ainsi profiter de chaque instant malgré les mauvaises conditions météorologiques.



# Loisirs Créatifs

Nouvelle Association à Saint-Clair de Loisirs Créatifs : un Espace pour la Créativité et la Convivialité

Les habitants de notre village ont désormais un nouvel espace dédié à la créativité et à l'échange grâce à la création de l'association "Loisirs Créatifs". Cette association a pour objectif de réunir les passionnés de loisirs créatifs et de promouvoir des activités artistiques et manuelles pour tous les âges.

L'association propose une variété d'ateliers et d'activités, allant de la peinture à l'art floral, en passant par la cuisine, le Kirigami, la lecture, la randonnée, les jeux de société, le pliage de livres et bien d'autres disciplines. Les ateliers sont animés par les membres de l'association passionnés, désireux de transmettre leur savoir-faire et d'encourager les participants à exprimer leur créativité. Si vous avez des idées d'ateliers ou des suggestions pour l'association, n'hésitez pas à les partager avec nous.

Les membres se réunissent régulièrement dans la salle du Conseil Municipal, actuellement suite aux travaux de la salle des fêtes et misent à disposition l'une et l'autre par la municipalité. Les ateliers sont ouverts à tous afin de favoriser les échanges et les rencontres. Pour la fréquence des rencontres durant l'hiver le choix s'est porté sur un après-midi toutes les trois semaines et durant la belle saison 1 fois par mois.

Moyen de contacter l'Association:  
[loisirscreatifsdesaintclair@gmail.com](mailto:loisirscreatifsdesaintclair@gmail.com)



Peinture et Kirigami



Couronne de Noël



Bouquet pour mariage



Art Floral

# Gestion et traitement des déchets

## Pourquoi une taxe ?

### Et comment trier mieux.

« Après 40 ans de gratuité pour les habitants des Deux Rives, la Communauté doit faire face à des enjeux de taille : une importante augmentation de la fiscalité des déchets, couplée avec une diminution réglementaire de la capacité de stockage des sites de traitement, qui entraînent une hausse globale des coûts de traitement des déchets, à laquelle s'ajoute la mise en œuvre du tri à la source des déchets alimentaires et fermentescibles.

### La taxe des ordures ménagères (TEOM)

**2024).** Par délibération, en date du 8 avril 2024, la Communauté des Communes a fixé les taux\* de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le produit global de cette taxe estimé à près de 560 000€ ne couvrira que 25% de la charge que la Communauté de Communes assure, soit un montant de 2 000 000€. Il s'agit néanmoins d'apporter une ressource supplémentaire à la collectivité pour financer le service assuré par le Syndicat Mixte d'Enlèvement et d'Elimination des Ordures Ménagères de moyenne Garonne.



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES

**Réduction des déchets et optimisation de leur traitement : un enjeu qui concerne chaque maillon de la chaîne.** Les coûts de traitement augmentent de façon continue et conséquente sur ces dernières années : l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui s'applique sur les déchets qui sont enfouis est passé de 25 euros la tonne en 2020 à 59 euros en 2024, et passera à 65 euros en 2025. De plus, pour réduire le poids des ordures ménagères résiduelles, l'Etat diminue les capacités de stockage des sites de traitement entraînant ici aussi une hausse des coûts.

### La collecte et le traitement de nos déchets, comment ça marche ?

Le SMEEOM Moyenne Garonne assure la collecte, le Syndicat Départemental des Déchets (SDD 82) assure leur traitement. A partir des quais de transfert, ils sont acheminés soit vers le centre de tri de la DRIMM pour les emballages recyclables, soit vers le centre de stockage pour les ordures ménagères Résiduelles (OMR). Le stockage (ou enfouissement) est l'étape ultime de traitement de nos déchets, quand aucun recyclage matière ni valorisation énergétique n'est possible en l'état. Il s'agit du moyen de traitement en dernier recours.

\*Ces taux varient en fonction du service rendu et des zones :

- en zone 1 (bacs collectifs) : 2,50 %,
- en zone 2 (bacs individuels avec une fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles d'une fois par semaine) : 3 %,
- - en zone 3 (bacs individuels avec une fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles de deux fois par semaine) : 3,50 %

## Un peu de civisme autour des containers

Depuis quelque temps on assiste à une recrudescence de mauvais gestes autour des containers des différents points de collecte des déchets de notre village. Certes ces derniers sont parfois pleins, mais les utilisateurs n'ont pas le courage d'aller au point suivant ou même aux containers d'à côté ou à la déchèterie et déposent leurs objets à côté des bacs. Il faut savoir que les agents affectés à la collecte de ces bacs ont pour instruction de ne pas prendre ce qui n'est pas dans les bacs. En conséquences ce sont les employés municipaux qui mettent ces déchets dans les contenants adéquats. De plus ils emmènent à la déchèterie les déchets, posés sur le côté qui n'ont rien à faire dans ces bacs.



Il y a certainement une confusion de la part des uns et des autres entre les points de collecte (container) et les déchèteries. Nous avons besoins de rappeler les conditions du dépôt dans les containers. Les gros volumes doivent être déposés en déchèterie, les petits cartons doivent être pliés voire écraser avant de s'en débarrasser dans les bacs à déchets. Ces jours-ci, un inventaire des containers a été effectué, en relation avec le SMEEOM, afin de mettre en place le nombre nécessaire à chaque lieu de collecte. Il est bon de savoir que les bacs gris sont relevés toutes les semaines par contre les jaunes sont eux relevés toutes les 2 semaines.



### Déchèterie pour les particuliers à Valence d'Agen

Elle est réservée aux particuliers et interdite aux professionnels et collectivités, située dans la zone d'activité de Prouxet à Valence d'Agen.

Elle peut recevoir différents types de déchets :

- batteries et piles
- cartons (pliés, vides et non souillés)
- papiers
- verre
- ferraille
- encombrants (déchets industriels banals, plastiques...)
- bois
- mobilier (meubles, canapés, lits...)
- déchets inertes (gravats **sauf plâtre**)
- déchets d'équipements électriques et électroniques (petit électroménager, frigo...)
- cartouche d'imprimante
- peinture, produits chimiques, huiles végétales et minérales
- DASRI (déchets des activités de soins à risques infectieux)

déchets verts (branches, feuilles...). **A déposer de préférence** sur le site de Mesplet à LAMAGISTERE, dépôt plus pratique et fonctionnel.

**Les pneus (de véhicules légers et motos)** doivent être non souillés et non cisaillés, sans jantes (maximum 8 pneus par an et par foyer).

**INTERDITS : produits inflammables, cadavres d'animaux, déchets ménagers.**

#### Horaires :

Du lundi au vendredi 9h à 12h et 14h à 18h sauf le samedi : 9h à 12h et 14h à 17h.

Fermé les dimanches et jours fériés.

Journées continues l'été de 8h à 15h.

Tél. : 05 63 39 91 75

## TRI DES EMBALLAGES DE PRODUITS DANGEREUX



**DÉPOSEZ VOS**  
**BIDONS VIDÉS**  
**DE COMBUSTIBLE LIQUIDE**  
**EN DÉCHÈTERIE UNIQUEMENT**

Donc... ni dans le bac de tri,  
 ni dans celui des  
 ordures ménagères **merci !**



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
 DES DEUX RIVES

Plus d'infos sur  
[www.smeeom-moyennegaronne.fr](http://www.smeeom-moyennegaronne.fr)

**Déchèterie de Prouxet**  
 Valence d'Agen • 05 63 39 91 75

**Déchèterie des Vignobles**  
 Montaigu de Quercy • 05 63 29 27 35

**Déchèterie du Coutré**  
 Lavit • 05 63 05 01 54

**Déchèterie de Bordevieille**  
 Beaumont de Lomagne • 05 63 26 09 68

**Smeeom**   
 moyenne Garonne

L'EUROPE S'ENGAGE  
 L'OCCITANIE AGIT



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
 L'Europe investit dans les zones rurales



## Le tri des déchets alimentaires progresse

La loi AGEC (Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire) impose depuis le 1er janvier 2024 le tri à la source des déchets alimentaires pour les valoriser en compost ou en biogaz .

Il s'agit d'une véritable opportunité pour réduire le poids de nos ordures ménagères. En effet, les déchets alimentaires représentent 40 % de notre poubelle grise soit près de 3 000 tonnes à l'échelle du syndicat. En outre, mettre en œuvre le tri à la source de ces biodéchets permet de capter leur valeur agronomique et énergétique dans une logique d'économie circulaire et, sur un plan financier, de limiter la hausse des coûts du service public de collecte des déchets.

1

2

3

### solutions pour les ménages

Selon le type d'habitat, **compostage individuel en bac**, **compostage partagé** ou **collecte en Points d'Apport Volontaire (P.A.V.)** sont les trois solutions proposées par le Smeeoom aux ménages pour répondre à ces enjeux, en plus des pratiques traditionnelles (poules, compostage en tas, etc.).

#### 1 Déploiement du compostage individuel en bac



##### Pour qui ?

Pour tous les ménages disposant d'un **espace extérieur privatif** et jetant encore des déchets alimentaires à la poubelle.



##### Quel accompagnement du SMEEOM ?

Dotation **gratuite** d'un **kit de compostage** (un composteur + un seau + un guide de compostage) **lors d'une session de formation** de 45 minutes en lieu public. Un seul kit par foyer tous les dix ans.

##### Quand ?

Maintenant ! Notre premier planning comporte 198 sessions de formation et s'étale sur 57 jours jusqu'à février 2025.

**A partir du printemps 2025**, des sessions seront proposées le samedi dans les communes les plus denses.

##### Comment ?

Pour consulter nos dates de sessions et vous inscrire : [www.smeeoom-moyennegaronne.fr](http://www.smeeoom-moyennegaronne.fr) ou au 05 63 29 09 97.

#### 2 Déploiement du compostage partagé



##### Pour qui ?

Pour les habitants **SANS espace extérieur privatif** dans les communes d'**Auvillar, Bardigues, Beaumont de Lomagne, Castelsagrat, Clermont Soubiran, Donzac, Dunes, Faudoas, Golfech, Lacour, Lamagistère, Lamothe Cumont, Larrazet, Le Pin, Pommevic, Malause, Mansonville, Marsac, Maubec, Montaigu de Quercy, Montjoi, Roquecor, Saint-Amans du Pech, Saint-Antoine, Saint-Michel, Saint-Paul d'Espis, Sérgignac et Vigueron** et désireux de s'inscrire dans un projet de compostage partagé.



##### Quand ?

A partir de 2025 sauf pour Belbèze, Lacour et Malause déjà opérationnels.

## Comment ?

Un site de **compostage partagé** est un espace qui se construit et se gère à plusieurs. Il suppose une implication forte des participants ainsi qu'une coopération entre les partenaires; Le suivi du site de compostage est assuré par des apporteurs volontaires, **les Référents de Site**, encadré par le Smeeom moyenne Garonne pour les principales opérations.

Pour vous inscrire sur un site de compostage partagé ou devenir Référent de Site : [www.smeeom-moyennegaronne.fr](http://www.smeeom-moyennegaronne.fr) ou 05 63 29 09 97

### 3 Collecte des déchets alimentaires en Point d'Apport Volontaire



#### Pour qui ?

Pour **tous les habitants SANS espace extérieur privatif à Auvillar, Beaumont de Lomagne, Donzac, Dunes, Espalais, Golfech, Lamagistère, Larrazet, Lavit, Pommevic, Malause et Sérignac**, vous pourrez déposer vos déchets alimentaires dans des Points d'Apport Volontaire (P.A.V.) qui seront installés à compter de janvier 2025.



#### Quand ? A partir de janvier 2025.

#### Comment ?

Ces déchets seront collectés par un camion équipé d'un hayon, nous permettant de remplacer chaque bac plein par un bac propre et désinfecté. Ils seront ensuite acheminés au méthaniseur de Le Pin où ils seront transformés en biogaz et en engrais naturel.

Nous vous informerons début janvier de la localisation de ces nouveaux points d'Apport Volontaire ainsi que **des dates et lieux de retrait du seau** qui vous permettra de stocker vos déchets alimentaires et les transporter jusqu'au P.A.V..

## Des avancées du côté des éco-organismes



Depuis le 1er janvier 2024, les particuliers peuvent déposer chez les professionnels de l'automobile disposant d'une surface de vente supérieure à 250 m<sup>2</sup> jusqu'à **huit pneus usagés par an sans obligation d'achat**, conformément à l'article R 541-160 du code de l'environnement.

**Pour plus d'informations :** [www.aliapur.fr](http://www.aliapur.fr)



Depuis le 1er janvier 2023, vous pouvez donner une **seconde vie à vos jouets, objets de bricolage et de jardinage et vos articles de décoration textile**.

Comment ? Grâce à deux nouvelles filières de réemploi et de recyclage nationales gérées par Ecomaison, éco-organisme agréé par l'Etat.

En pratique, **trois solutions s'offrent à vous** : 1. Donnez-les à des structures de l'économie sociale et solidaire type ressourceries. 2. Déposez-les dans des enseignes de jouets, de bricolage et jardinage ou de décoration. 3. Déposez-les en déchèterie, des contenants spécifiques sont à votre disposition.

Suivez notre actualité  
sur notre site internet  
et notre page facebook

SMEEOM Moyenne-Garonne - 205, route des deux ponts - 82340 Auvillar - Tél. : 05 63 29 09 97  
E-mail : [contact@smeeom-moyennegaronne.fr](mailto:contact@smeeom-moyennegaronne.fr) - Site internet : [www.smeeom-moyennegaronne.fr](http://www.smeeom-moyennegaronne.fr)



La Municipalité de Saint-Clair vous propose l'application mobile gratuite **PanneauPocket**.

### ◆ Qu'est-ce que PanneauPocket ?

- Un lien permanent avec votre municipalité.
- Une information au quotidien.
- Une alerte en temps réel dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde : DICRIM / PPRI / PPRN.



### ◆ Une application sécurisée !

- PanneauPocket protège votre vie privée : vous n'avez pas à donner votre numéro de téléphone ou votre E-mail.
- PanneauPocket est sans publicité.

#### A quoi sert PanneauPocket?

Elle informe les habitants sur l'actualité de leurs communes.

De l'information pratique (fermeture de la déchetterie...) aux événements locaux (concours de boules, Fêtes locales, portes ouvertes...) en passant par les alertes ponctuelles (cambriolages, météo, accidents, arbres tombés, pertes d'un animal...).

### ◆ Comment installer l'application ?

- Téléchargez gratuitement l'application sur Google Play ou App Store sur les téléphones Android et Apple.
- Sélectionnez le  , l'application est installée.
- Vous recevrez les nouvelles informations directement sur votre téléphone.

## Fibre optique à Saint-Clair: un point sur le déploiement

Le Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement (anciennement Tarn-et-Garonne Numérique) avec son partenaire Octogone Fibre ont engagé la couverture de l'ensemble du Tarn-et-Garonne avec la technologie fibre optique.



A Saint Clair, ce nouveau service bénéficie déjà à 35.66 % de la population, soit 51 foyers raccordés sur 143.

Le raccordement à ce nouveau réseau fibre est incontournable pour tous ceux qui veulent conserver une connexion fixe, il est donc important de l'anticiper sereinement pour le faire dans de bonnes conditions.

➤ L'arrêt du réseau téléphonique cuivre :

L'éligibilité de tous les foyers à la fibre est une condition indispensable dans la perspective de l'arrêt du réseau téléphonique cuivre et de son démontage qui seront entrepris dans les prochaines années (test d'éligibilité à réaliser sur <https://www.octogonefibre.fr/eligibilite/>)

En effet, sensible aux aléas météorologiques et à l'humidité, le réseau cuivre (téléphonie et internet haut débit) a atteint ses limites en termes de débits et ne répond plus aux standards des usages, qui sollicitent désormais le très haut débit offert par la fibre optique. C'est pourquoi Orange (ex. France Telecom), propriétaire de ce réseau ADSL, a annoncé fin 2019 sa volonté de le fermer progressivement d'ici 2030, et d'ici fin 2027 à Saint Clair.

Il conviendra donc d'ici là, pour tous les Saints Clairois qui le souhaitent de souscrire à un abonnement à la fibre auprès de l'opérateur de son choix (liste disponible sur <https://www.octogone-fibre.fr/le-projet-tres-haut-debit/operators/>) en remplacement de l'abonnement téléphonique et/ou internet, et de bénéficier d'un raccordement pris en charge dans le cadre du programme (sauf si des travaux structurants (fourreau ou poteau à installer, par exemple) sont à prévoir sur sa partie privée).

➤ SAINT-CLAIR : arrêt du service fin d'année 2027.

Notre commune a été choisie pour faire partie des premiers territoires à expérimenter la fermeture du réseau cuivre. C'est une vraie opportunité pour le territoire que de basculer vers la fibre en bénéficiant d'un accompagnement dédié. Par ailleurs, le démontage du réseau cuivre qui va s'en suivre permettra rapidement de soulager les artères télécoms aériennes.

➤ Quels sont les avantages de la fibre ?

Elle offre des débits plus élevés que ceux disponibles sur le réseau cuivre.

Le signal est de meilleure qualité pour une connexion internet optimale.

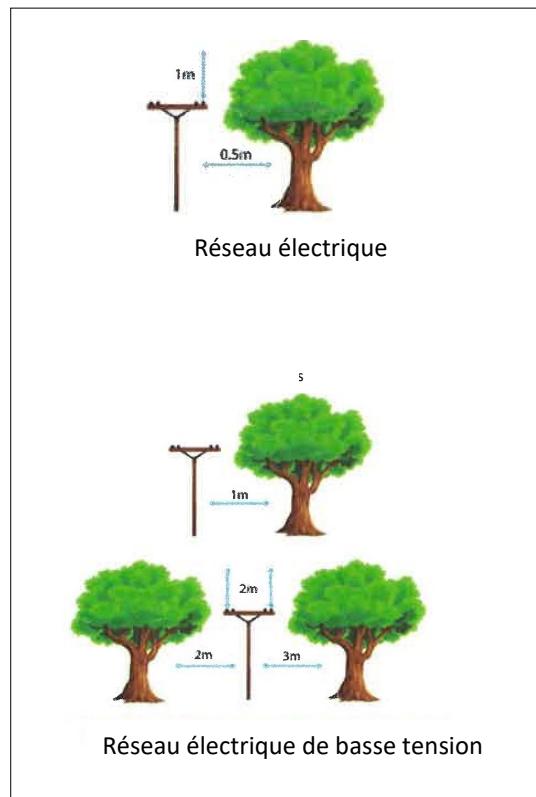
La fibre permet aussi de connecter de nombreux appareils simultanément avec pour chacun une connexion fluide et sans coupure.

La construction récente du réseau fibre lui garantit une plus grande évolutivité face à l'augmentation des débits et donc une plus grande pérennité. Et enfin, la fibre offre de meilleures performances énergétiques : un passage à la fibre divise par 3 la consommation énergétique de l'accès fixe.

> Rappel sur l'élagage :

La question de l'entretien des abords des réseaux de communications électroniques et, Domaine public.:privé en particulier, de l'élagage des arbres à proximité des lignes aériennes de télécommunications est régulièrement posée. Contrairement aux réseaux électriques, afin de prévenir l'endommagement des équipements des réseaux de communications électroniques, il revient aux propriétaires des terrains situés à proximité de ces réseaux d'entretenir les abords, via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres. D'après l'article 85 de la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique. La loi du 23 novembre 2018 (ELAN) a élargi ce dispositif aux réseaux de communications projetés.

Pour information, l'élagage est autorisé du 1<sup>er</sup> août au 31 mars.



➤ Raccordements dits complexes :

L'impossibilité pour certains administrés de se raccorder à la fibre à cause d'un manque d'infrastructure mobilisable sur le domaine- public est - nommé « raccordement complexe ». Ce phénomène touche tous les territoires.

L'ARCEP a publié le 28 juillet 2023 une synthèse des travaux et recommandations sur les modalités des raccordements des réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné mais pour autant les conditions financières ne sont pas définies. Un projet de péréquation nationale a échoué fin 2023.

Pour apporter une réponse opérationnelle à ces situations en Tarn-et-Garonne sans attendre, Tarn-et-Garonne Aménagement et Octogone Fibre se sont organisés pour que ce dernier prenne à sa charge les infrastructures manquantes sur le domaine public.

Des travaux sont donc planifiés commune par commune pour concentrer les moyens techniques et avancer plus vite dans la résolution progressive de ces situations. Cette démarche sera menée à Saint Clair au plus tard, en 2026, c'est-à-dire l'année précédent l'arrêt du cuivre.

Toutefois, cette infrastructure manquante sur le domaine public ne sera réalisée jusqu'à la limite de leur terrain (droit du terrain selon l'article L332.15 du Code de l'Urbanisme). Je vous invite dès à présent de prendre connaissance de la réglementation détaillée sur la plateforme <https://add.ction.altit.deinfra.fr/> afin d'anticiper le cas échéant, les travaux qui pourraient vous incomber sur votre partie privative.

Pour une meilleure compréhension de la situation, nous vous invitons à consulter une vidéo sur notre chaîne YouTube qui explique le processus d'un échec d'un raccordement

- [/youtu.be /7dVHOcVm748](https://youtu.be/7dVHOcVm748)

Pour plus d'informations sur <https://82amenagement.frhttps://www.octogone>



## Les commerces et distributeurs Saint-Clairois



Le distributeur de pains

Mr & Mme DELON de Touffailles

Pains frais tous les jours

sauf les mardis et mercredis



Le Marchand de fruits/légumes

et autres produits locaux

Mr & Mme DUSSAC

de Saint-Paul d'Espis

# Les entreprises Saint-



**Beauté des ongles**  
Siret n° 850 276 114 000 12

**VIGUIE Sandrine**  
2383 route de Saint Clair  
82400 SAINT CLAIR  
06.30.79.54.36

Votre spécialiste des ongles  
diplômée sur rendez-vous



**DISCOMOBILE LA PEÑA 82**



*Animations Musicales Toutes Générations*

*Repas et Fêtes de Villages  
Mariages - Anniversaires - Soirées à Thèmes  
Retraites - Crêmaillères - Evènements d'Entreprise*

Mail: [discomobilelapena82@gmail.com](mailto:discomobilelapena82@gmail.com)  
Portable: 06 87 07 29 55

LANNES Frédéric - 316 route des Aymes  
82400 Saint CLAIR  
SIRET: 822 215 315 00018



**DUART FRANCK**

**ACHATS - VENTES - DÉPOTS VENTES  
VÉHICULES D'OCCASIONS**

📍 2008 Route de Cahors  
82 400 Saint Clair  
✉ Mail : [dfautos82@gmail.com](mailto:dfautos82@gmail.com)  
Siret : 40315355100023

**RTD services**

**Réparation, dépannage, création  
Multiservices 7/7j**

**06.66.80.49.75**  
[rappo.didier@gmail.com](mailto:rappo.didier@gmail.com)

Siret: 34912559100066

Ne pas jeter sur la voie publique



**HUGON**  
Travaux Publics & Particuliers

**Terrassement  
Assainissement  
Voirie**

493, route de Cahors 82400 Saint Clair  
Tél. 05 63 39 74 97 - Port. 06 77 04 69 24  
E-mail : [hugon-10@bbox.fr](mailto:hugon-10@bbox.fr)

*Céline Miquel*

Auxiliaire de puériculture  
spécialisée en danse prénatale

[c.danse82@gmail.com](mailto:c.danse82@gmail.com)

06.50.72.97.18

✉ [c\\_danse82](mailto:c_danse82)

⌚ [C\\_danse](https://www.facebook.com/C_danse)

Par méconnaissance, nous pourrions avoir oublier une ou plusieurs annonces d'entreprises.

Merci de bien vouloir nous le faire savoir.

(Seule condition: siège social déclaré sur Saint-Clair)

## Contre les frelons asiatiques



### Faire un Piège

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 litre, 1,5 litre, 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) et faire entonnoir.

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

Au fond de cette bouteille, versez :

- un verre de bière brune de préférence
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- un trait de sirop (cassis ou framboise...)

Ce piège peut-être suspend à un arbre de préférence au soleil à une hauteur de 1m50/2m pour une bonne surveillance. Il peut-être placé sur un balcon.

**Plus on met de pièges, même sur un petit terrain,  
plus on augmente les chances de capture**

Jusqu'au 1er mai, vous pouvez piéger des reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques. Passée cette période, vous risquez de capturer de nombreuses espèces autochtones (frelons Jaunes, guêpes, etc)

Il vaudra donc mieux retirer vos pièges.

### fondatrice piégée = un nid en moins

Pour préserver l'écosystème, aidez les apiculteurs et l'ensemble des citoyens à lutter contre la prolifération du frelon asiatique.

C'est un geste citoyen et écologique qui concerne tout le monde ; faites-le savoir autour de vous.

Pour les personnes qui amorcent actuellement des travaux scientifiques sur ce frelon, ayez l'amabilité de nous indiquer chaque semaine le nombre d'individus que vous aurez piégés, et de nous informer s'il y a eu des accidents liés au frelon.





## Débroussailler chaque année, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité.

### Guide du kit de communication

#### L'obligation légale de débroussaillement, la ceinture de sécurité des habitations face aux feux de forêt et de végétation.

Avec le changement climatique, les feux de forêt et de végétation sont de plus en plus forts et intenses. Le débroussaillement des abords de son habitation est le meilleur moyen de se protéger, de protéger ses biens et la nature environnante, face à ce danger.



Pour prévenir ce danger, le ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques déploie une campagne de communication sur les obligations légales de débroussaillement dans les communes et départements particulièrement à risque face aux menaces de feux de forêt et de végétation.

#### Qui est concerné ?

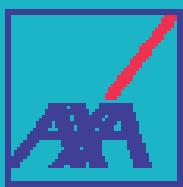
Dans ces communes, tous les propriétaires de bâtiments ou d'équipements situés jusqu'à 200 mètres d'un bois de bois, forêts, landes, maquis et garrigues sont concernés.

Si un doute subsiste, rendez-vous sur [jedebroussaille.gouv.fr](http://jedebroussaille.gouv.fr) où un moteur de recherche permet de vérifier si son habitation est concernée.

#### Pourquoi est-ce obligatoire ?

Débroussailler les abords des habitations permet de :

- se mettre en sécurité face aux feux de forêt et de végétation ;
- sécuriser l'accès et l'intervention des sapeurs-pompiers ;
- protéger son cadre de vie, la forêt et l'environnement ;
- participer activement, à son échelle, à la lutte contre les feux de forêt et de végétation.



## L'offre assurance santé AXA pour la commune de SAINT CLAIR

# Jusqu'à - 20 % sur vos contrats santé<sup>(1)</sup>

Les avantages de l'offre « Assurance Santé pour votre commune » :

- 1** Une complémentaire santé modulable selon vos besoins.
- 2** Un tarif avantageux négocié pour les habitants de votre commune.
- 3** Une offre simple et accessible à tous, sans questionnaire médical.
- 4** Un accès à des services innovants : chat prévention médical et social, second avis médical...
- 5** Un accompagnement quotidien proche de chez vous.



Pour toute demande d'information  
ou de devis, contactez votre conseiller :

Carole Issanchou

06 83 43 73 64

carole.issanchou@axa.fr

(1) Voir conditions auprès de votre conseiller.

AXA France Vie, S.A. au capital de 487 725 072,51 € - 330 493 959 R.C.S. Nanterre - AXA Assurance Vie Mutuelle, Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisation fixe - Siren 353 457 245 - AXA France IARD, S.A. au capital de 234 789 031 € - T23 857 460 R.C.S. Nanterre - AXA Assurance IARD Mutuelle, Société d'Assurance Mutuelle à cotisation fixe contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 690 209 - Siège social : 202, Terrasses de Nanterre - 92272 Nanterre Cedex - AXA Assurances France, Société anonyme de droit français au capital de 42 723 894 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 331 338 233 dont le siège est situé au 8-10 rue Paul Vaillant Couturier 92340 Malakoff - Entreprise régie par le Code des Assurances.

Offre réservée aux nouveaux clients en Santé.



# L'Etat Civil 2024

Naissances: DIDEROT Alma le 22 février 2024 à AGEN  
 MIQUEL Sasha le 23 février 2024 à MONTAUBAN  
 DHIEUX Lucie le 30 aout 2024 à MONTAUBAN



Décès: HUGON Raymond le 27 mars à MONTAUBAN  
 Mme PAOLETTI née FURLAN Linda le 30 mai,  
 doyenne de notre commune, 93 ans en 2024



Mariage: DALMEIDA Laetitia et SUTRA Vincent le 10 aout 2024

## Dates à retenir en 2025

Brevet de chasse : 1 et 2 février

Pâques : 20 avril

Inauguration de la Salle des Fêtes: avril ou mai selon la fin des travaux

Cérémonie du 8 mai : 8 mai à 15h00

Repas des Quartiers: 30 mai, au choix de chaque quartier

Fête de Saint Clair : 4/5 et 6 juillet

Journée du patrimoine: 21 septembre

Fête des Châtaignes: reste à définir la date

Cérémonie du 11 novembre : 11 novembre à 15h00

Repas des aînés : Octobre / novembre

Halloween : 31 octobre

Soirée théâtre ou contée: reste à définir

Ces dates sont sous réserve d'un quelconque changement en cours d'année.

# Remerciements

Nous tenons à vivement remercier pour l'aide accomplie  
à la parution du Bulletin Municipal de Saint-Clair:

Madame Laetitia MERLY

Madame Martine WEBER

Les articles de la presse locale

2Rives à la Une

Madame Simonne DESVALS-LAGNES

L'Amicale des Anciens élèves de Saint-Clair

L'A.C.C.A. de Saint-Clair

le Comité des Fêtes de Saint-Clair

Les Loisirs Creatifs de Saint-Clair

Monsieur Gérard BONGIOVANNI

Monsieur Christian JACQUELIN

ainsi que toutes celles et ceux qui ont participé à la réalisation  
et à la distribution de ce bulletin municipal.

## **Appel aux lecteurs**

N'hésitez pas à nous transmettre une remarque ou de nouvelles idées de rubriques  
que vous souhaiteriez lire dans votre prochain bulletin municipal.

Merci par avance